

PROCÈS VERBAUX

SAISON 2024-2025



JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

N°15 - publié le 06 novembre 2024





COMMISSION DES CHAMPIONNATS COUPES SENIORS ET DELEGATIONS

PROCÈS-VERBAL N°7

Réunion du 04/11/2024

Président : DJEDOU Djamel

Présents : FOUYAT Camille, Éric THIVOLLE, Bernard DELORME, Pascal BRUYAT

Pour joindre la commission merci d'utiliser l'adresse mail du District, voir ci-dessous :
competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

INFORMATION FMI :

L'utilisation de la FMI est obligatoire pour les rencontres ! L'envoi des résultats doit se faire avant le lundi midi au plus tard.

- Tout manquement fera l'objet d'une amende
- Ne pas oublier de transmettre les identifiants de connexion aux bénévoles présents le jour de la rencontre.
- Les Clubs doivent être en possession d'une tablette avec une version compatible pour l'application FMI.
- Pour toute communication par mail avec la commission les clubs doivent obligatoirement utiliser la boîte mail officielle.
- Pour tout mail concernant une rencontre merci d'indiquer **le numéro du match.**
- **Le calendrier sportif paraîtra après le 12 juillet. Merci aux clubs d'en prendre connaissance sur le site du district afin de planifier vos événements nécessitant une modification du calendrier au plus tôt.**
- **Merci de vérifier très régulièrement vos calendriers notamment quand des matchs sont reportés.**
- **Merci de nous avertir 21 jours avant si vous souhaitez modifier votre horaire de match.**

Une personne de permanence est disponible sur le site du district tous les week-ends.

En cas de problème (intempérie, forfait, problème FMI etc.) vous devez obligatoirement la contacter, sans oublier de prévenir le Club adverse et l'arbitre de la rencontre

Lorsqu'un match est reporté il sera automatiquement reprogrammé à la première date disponible sur le calendrier. Les clubs doivent anticiper à l'avance cette reprogrammation.

Avis important pour les clubs désirant faire une demande d'inversion de rencontre :

Lorsqu'un club souhaite inverser une rencontre car les installations ne sont pas disponibles pour quelconques raisons que ce soit, seul le club demandeur doit faire la demande sur Footclub. En effet, si les deux clubs font la demande cela crée un dysfonctionnement au niveau de l'application.





Pour donner suite au vote de l'Assemblée Générale du District Drôme-Ardèche de Football du mercredi Septembre 2022 à Valence, les nouveaux horaires des compétitions et les modalités de demandes de modifications de dates et ou d'horaires s'appliquent avec effet immédiat.

Catégories	Horaire Légal	Plages Autorisée
Séniors G Lever de rideau	Dimanche 13h00	Dimanche entre 12h et 14h
Séniors G	Dimanche 15h00	Dimanche entre 14h et 15h30
Séniors F ou G	Samedi 20h00 (1)	Voir règlement

(1) : Un club peut, dès la parution de la composition de sa poule solliciter la commission des compétitions à programmer toutes ou parties de ses rencontres de la saison à domicile à jouer à 20h00.

Horaire Légal : C'est l'horaire officiel qui est affiché, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'horaire de la rencontre.

Horaire Autorisé : C'est l'horaire qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son horaire Légal. L'horaire autorisé est défini par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.

Horaire Négocié : C'est l'horaire qui a été convenu par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission concernée pour accord définitif.

Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :

Période Verte : Jusqu'à J-21 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.

Période Orange : De J-20 à J-13 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.

Période Rouge : A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.

En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'horaire. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.





- Responsable FMI : Éric THIVOLLE

INFORMATION FMI :

Ne pas oublier de télécharger la nouvelle version pour accéder à vos rencontres, voir la procédure sur la page d'accueil du district.

L'utilisation de la FMI est obligatoire pour les rencontres : L'envoi des résultats doit se faire avant le lundi midi au plus tard.

- Tout manquement fera l'objet d'une amende.
- Ne pas oublier de transmettre les identifiants de connexion aux bénévoles présents le jour de la rencontre.

Il a été constaté des erreurs de score répétés dans divers championnats, la commission vous rappelle qu'il est de votre devoir de vérifier les données avant validation par signature.

- Vous avez la possibilité de faire une demande de délégué à vos frais.
- Cette demande doit être faite via l'adresse mail competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr avec la boîte officielle de votre club, 15j avant la date de la rencontre (sauf cas exceptionnel).

Le club demandeur se verra facturer les frais de délégation

Pour les clubs en entente, il faut bien vérifier que les informations concernant les deux clubs sont paramétrées sur la FMI.

Merci à tous les clubs de vérifier les paramètres sur Footclubs par rapport aux désignations des éducateurs de chaque catégorie pour que chacun puisse avoir accès à la FMI le jour du match.

Procédure ci-dessous



Chapitre I : Correspondant Footclubs

I.1. Création ou modification d'un compte

Le correspondant Footclubs est le responsable des utilisateurs de son club sur cette application. Il doit s'assurer qu'un compte Footclubs existe pour chaque personne habilitée à utiliser l'application Feuille de match Informatisée.



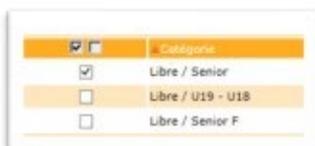
Ouvrir Footclubs, à partir du menu Organisation, cliquer sur « **Utilisateurs Footclubs** »

Si la personne n'a pas de compte :

- 1) Créer un compte à l'aide du bouton

- 2) Une fois le compte créé, cliquer sur son nom. Puis cocher la case « **Gestion feuille de match informatisée** ».

NOTE : Pour les personnes accédant déjà à Footclubs par leurs fonctions au club, les autres droits déjà cochés sont à conserver et restent valables.



- 3) Choisir les équipes pour lesquelles la personne aura la gestion des feuilles de matchs.

- 4) Il ne faut pas oublier de

Remarque :

Le rôle du correspondant Footclubs du club est primordial dans le fonctionnement de cette application dans la mesure où il est responsable du paramétrage des accès aux équipes du club sur la feuille de match



Pour tout renseignement concernant la compétition vous pouvez contacter votre responsable aux coordonnées ci-dessous.

- Responsable D1, D2 et D3 : BRUYAT Pascal

Suite aux nombreux reports du week-end du 20 octobre merci de vérifier vos calendriers concernant les différents matchs reportés. A noter également que le 2nd tour de la Coupe Xavier Bouvier a été reporté.

- Responsable D4 et D5 : Bernard DELORME

Suite aux nombreux reports du week-end du 20 octobre merci de vérifier vos calendriers concernant les différents matchs reportés. A noter également que le 2nd tour de la Coupe Xavier Bouvier a été reporté.

- Responsable coupes Xavier BOUVIER et René GIRAUD : Djamel DJEDOU

Suite aux nombreux reports du week-end du 20 octobre merci de vérifier vos calendriers concernant les différents matchs reportés. A noter également que le 2nd tour de la Coupe Xavier Bouvier a été reporté.

- Responsable délégation: Éric THIVOLLE

- Coupe René GIRAUD ET Xavier BOUVIER :

Suite à de nombreux matchs de championnat en retard, les prochaines dates de Coupe sont les suivantes :

En coupe Xavier Bouvier le 2^{ème} tour aura lieu le 14 et 15 décembre.

- **Le 08 et 09 février cadrage de la Coupe Xavier Bouvier**
- **Le 08 et 09 février prochain tour de la Coupe René Giraud**
- **Les huitièmes de finale des deux coupes auront lieu le 01 et 02 mars 2025**
- **Les quarts de finale des deux coupes auront lieu le 29 et 30 mars 2025**
- **Les demi-finales des deux coupes auront lieu le 19 et 20 avril 2025**

- Responsable vétérans : FOUYAT Camille

Le tirage de la Coupe Vétérans a été tiré. Le 1^{er} tour aura lieu le vendredi 15 novembre suite au report de la 1^{ère} journée.

Le second tour aura lieu le 03 février

Le troisième tour aura lieu le 01 mars

Les quarts de finale auront lieu le 28 mars

Les demi-finales auront lieu le 18 avril

La finale aura lieu le week-end 14/15 juin.





En cas d'intempéries, un arrêté municipal sera obligatoire !

Pour rappel, en cas d'égalité il n'y a pas de prolongation. Un rappel du règlement vous sera transmis la semaine du 1^{er} match.

Merci également de procéder à la vérification des licences **AVANT** le match.

L'équipe du FC Rambertois 1 est exempt pour ce premier tour.

- Foot diversifié :

Désormais le foot diversifié sera géré par la commission « Loisirs ».

Merci de prendre contact avec Dominique D'AGOSTINO 06 76 99 55 92 ou Claude BRESSON au 06 70 03 20 57 pour tout renseignement.





COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES

PROCÈS-VERBAL N°12

Réunion électronique du 04 / 11 / 2024

Présents : MOMBARD Martine, REBOULET Mathilde, BRESSON Claude, BARRE Julien, AUBERT Philippe.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Correspondances :

Nous vous rappelons que seules les correspondances émises depuis les messageries officielles (n°affiliation@laurafoot.net) des clubs sont prises en compte par la Commission.

Nous invitons également les clubs à utiliser ces messageries pour leurs échanges.

HORAIRES

Catégories	Horaire Légal	Plages Autorisée
U7	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U9	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U11	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U13	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U15	Dimanche 10h00	Dimanche 09h30-11h30
U17	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00
U20	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00

Horaire Légal : C'est l'horaire officiel qui est affiché, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'horaire de la rencontre.

Horaire Autorisé : C'est l'horaire qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son horaire Légal. L'horaire autorisé est défini par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.

Horaire négocié : C'est l'horaire qui a été convenu par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission concernée pour accord définitif.

Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :

Période Verte : Jusqu'à J-21 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.

Période Orange : De J-20 à J-13 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.

Période Rouge : A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.





En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'horaire. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.

FEUILLES DE MATCH -Rappel de l'article 75 des Règlements Sportifs du District

ARTICLE 75 : Feuille de match (si non utilisation de la F.M.I.).

La feuille de match sera fournie par le club visité.

Elle sera retournée, dans tous les cas, dans les 12 heures suivant la rencontre par l'équipe qui reçoit à la commission des championnats et coupes Séniors par mail (competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr) pour les équipes Séniors, Vétérans et Foot Diversifié ou la commission des compétitions des championnats et coupes jeunes (competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr) pour les équipes Féminines et Jeunes.

Sont pénalisés d'une amende :

- Tout retard dans l'envoi de la feuille de match, amende doublée en cas de récidive,
- Toute feuille de match incomplètement renseignée ;

TOURNOIS

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Référence demande autorisation :

Pour toutes les organisations les clubs se référeront aux éléments en ligne sous l'arborescence : PRATIQUES / TOURNOIS CLUBS / REFERENCE TOURNOIS

U7

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 10h00.

Les calendriers sont mis en ligne sur le site du District.

En cas d'impossibilité d'organiser un plateau prendre contact avec les clubs participants pour inversion du lieu.

Merci de penser à envoyer la fiche bilan plateau avant le mercredi qui suit le plateau.

Rappel : Chaque club doit se présenter sur les plateaux avec uniquement le nombre d'équipes engagées de manière officielle.

Merci de respecter le déroulement d'un plateau type présenté lors des journées d'accueil.

Bonne saison à tous

Prochains Plateaux : Samedi 09 Novembre 2024 à 10h00.





U9

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 13h30.

Merci de penser à envoyer la fiche bilan plateau avant le mercredi qui suit le plateau.

Les calendriers sont mis en ligne sur le site du District.

Modifications :

BOURGEONS :

Poule A : Ajout FC Félines St Cyr Peaugres 4 qui se déplace avec l'équipe 3 du même club.

Poule K : Ajout EA Montvendre 2 qui se déplace avec l'équipe 1 du même club.

Poule Q : Retrait du club de MALATAVERNE. Le plateau du 09 Novembre se déroule à ANCONE.

Poule S : Le Club US St Just St Marcel organise le plateau du 7 Décembre 2024.

Poule T : Retrait US VALLEE JABRON 5.

En cas d'impossibilité d'organiser un plateau prendre contact avec les clubs participants pour inversion du lieu

Rappel : Chaque club doit se présenter sur les plateaux avec uniquement le nombre d'équipes engagées de manière officielle.

Merci de respecter le déroulement d'un plateau type présenté lors des journées d'accueil.

Bonne saison à tous

Prochains Plateaux : Samedi 09 Novembre 2024 à 13h30.

U11

Responsable : Julien BARRE, Mob : 06 49 63 12 81.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 10h00.

Les calendriers U11 sont en ligne pour l'ensemble des niveaux de pratique AVENIR, PROMOTION, ESPOIRS et BOURGEONS.

MODIFICATIONS : Nous vous prions de bien vouloir noter les modifications suivantes au sein de l'organisation des plateaux U11 pour les poules suivantes:

PROMOTION Poule C : CHATO9 RHONE 1 remplace l'Exempt 6.

ESPOIRS Poule F : CHATO9 RHONE 2 remplace CHATO9 RHONE 1.

BOURGEONS Poule I2 : Exempt 90 remplace CHATO9 RHONE 2.

Prochains plateaux : Samedi 09 Novembre 2024 à 10h00.





U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 13h30.

UTILISATION FMI :

Nous vous rappelons que l'utilisation de l'application FMI a un caractère obligatoire. Avant le début de cette saison, merci de vérifier l'accès informatique des éducateurs et/ou dirigeants en charge des équipes.

U15

Responsable : Luc de BURINE, Mob : 06 89 55 99 95.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Dimanche 10h00.

UTILISATION FMI :

Nous vous rappelons que l'utilisation de l'application FMI a un caractère obligatoire. Avant le début de cette saison, merci de vérifier l'accès informatique des éducateurs et/ou dirigeants en charge des équipes.

COUPE JP QUINTIN :

Les rencontres du 1^{er} Tour non jouées le Dimanche 20 Octobre 2024 sont reportées aux 02 et 03 Novembre 2024, sauf la rencontre ESP HOSTUN - GF HERMITAGE TOURNON reportée au 01/12/2024.

COUPE Gilbert PESTRE :

1^{er} Tour : La rencontre FC PEAGEOIS – Ent BOURG ST JULIEN reportée au 17/11/2024.

Le vainqueur recevra OL SALAISE RHODIA 2 le 19/01/2025 pour le compte du 2^éTour.

2^é Tour : Les rencontres se dérouleront soit le 17/11/2024, soit le 24/11 /2024 selon la programmation en ligne. Afin d'éviter une programmation des matchs le week-end de 21 et 22/12/2024, certaines rencontres des poules de brassage comportant 8 équipes (B, G, K et J) seront décalées du 17/11/2024 au 24/11/2024 ou au 08/12/2024.

Brassage

Poule B : La rencontre de la journée 5 du 17/11/2024, FC HAUTERIVES US 1 – Ent LA SANNE CHEYSSIE 1 est reprogrammée le 24/11/2024.

La rencontre de la journée 5 du 16/11/2024, Ent CS CHAT9 ST BARTH 2 – O SALAISE RHODIA 2 est reprogrammée le 24/11/2024.

La rencontre de la journée 5 du 16/11/2024, VALLIS AUREA 2 – FOOT MONT PILAT 2 est reprogrammée le 24/11/2024.

Poule G : La rencontre de la journée 5 du 17/11/2024, FC RHONE VALLEES 2 – FC PORTOIS est programmée le 24/11/2024.

La rencontre de la journée 5 du 17/11/2024, CHOMERAC 2 – LIVRON 2 est reprogrammée le 24/11/2024.





La rencontre de la journée 5 du 17/11/2024, MONTELIER US 2 – EYRIEUX 3 est reprogrammée le 08/12/2024.

Poule J : La rencontre de la journée 3 du 13/10/2024, US VALS – FC VALLON est programmée le 24/11/2024.
La rencontre de la journée 5 du 17/11/2024, VALLON – BG ST ANDEOL est reprogrammée le 08/12/2024.
La rencontre de la journée 5 du 17/11/2024, US VALS – RUOMS est programmée le 24/11/2024.
La rencontre de la journée 5 du 17/11/2024, ATHLETIC FOOT CEVENN – AS SUD ARDECHE 3 est programmée le 24/11/2024.
La rencontre de la journée 5 du 17/11/2024, US BAS VIVARAIS – JD VINEZAC est programmée le 24/11/2024.

Poule K : La rencontre de la journée 5 du 17/11/2024, Ent ASD FCCBG USP 1 – Ent CS CHAT9 ST BARTH 1 est reprogrammée le 24/11/2024.
La rencontre de la journée 5 du 17/11/2024, ESND 1 – US VAL D'AY 2 est reprogrammée le 24/11/2024.

U15 Brassage :

Rappel concernant les demandes de modification de date/horaire : Pour les championnats en 2 phases, les rencontres de la dernière journée de chaque phase doivent se dérouler le même jour. (Art 13 des Règlements Sportifs du District).

U17

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 15h00.

UTILISATION FMI :

Nous vous rappelons que l'utilisation de l'application FMI a un caractère obligatoire. Avant le début de cette saison, merci de vérifier l'accès informatique des éducateurs et/ou dirigeants en charge des équipes.

Coupe GAMBARDELLA : Félicitations à notre seule équipe encore en lice, à l'issue du 5ème tour - Av.S SUD ARDECHE 1 (vainqueur d'une équipe de R2).

COUPE Ch VIVIER BOUDRIER :

Les rencontres du tour de cadrage, qui n'ont pu se jouer le 19/10/24 sont reportées, au 02/11/24.

Le tirage du 1 er tour de la Coupe est en ligne depuis le 04 novembre, certaines rencontres pourront se dérouler le 16/11/24, le 30/11/24, le 14/12/24 ou le 18/01/2025.

Forfait en Coupe VIVIER BOUDRIER : US VAL D'AY 2, FC ST RESTITUT.





D1 :

La rencontre de la journée 2 du 21/09/2024 :

AS SUD ARDECHE F 1 / US MOURS 1,
en retard est programmée le 14/12/2024.

Les rencontres de la journée 4 du 05/10/2024 :

VALLIS AUREA FOOT 1 / Ent USVJ – FCV 1,
US DAVEZIEUX VIDAL 2 / OL SALAISE RHODIA 1,
en retard sont programmées le 16/11/2024.

La rencontre de la journée 4 du 05/10/2024 :

US MONTELIMAR 1 / AS SUD ARDECHE F 1,
en retard est programmée le 25/01/2024.

D2 :

Poule A :

La rencontre de la journée 2 du 21/09/2024 :

FOOT MONT PILAT 1 / GF HERMITAGE TOURNON 1
en retard est programmée le 14/12/2024.

Les rencontres de la journée 4 du 06/10/2024 :

AS ANNONAY FC 1 – Ent HERMITAGE- CHATEAUNEUF 1
FC MUZOLAI 1 / Ent BOULIEU-BOURG ARGENTAL,
en retard sont programmées le 16/11/2024.

Poule B :

La rencontre de la journée 2 du 21/09/2024 :

FC EYRIEUX EMBROYE 1 / AS SUD ARDECHE F 2
en retard est programmée le 16/11/2024.

Les rencontres de la journée 4 du 06/10/2024 :

OL CTRE ARDECHE 1 / FC CHATUZANGE GOUBET 1,
ASF PIERRELATTE 1 / AS ST MARCELLOISE 1
en retard sont programmées le 16/11/2024.

Brassage

Poule A : La rencontre de la journée 3 du 12/10/2024, AS DOLON - PLATEAU ARDECHOIS est programmée le 30/11/2024.

Poule E : La rencontre de la journée 3 du 05/10/2024, FA LE TEIL MELAS – JS LIVRON est programmée le 11/11/2024.

Poule G : La rencontre de la journée 1 du 21/09/2024, USP HAUTES CEVENNES – AS BERG HELVIE est programmée le 30/11/2024.

La rencontre de la journée 2 du 28/09/2024, FC ST RESTITUT – FC ROCHEGUDE est programmée le 30/11/2024.

La rencontre de la journée 3 du 05/10/2024, AS BERG HELVIE – FC VALLON est programmée le 11/11/2024.





U20

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 15h00.

UTILISATION FMI :

Nous vous rappelons que l'utilisation de l'application FMI a un caractère obligatoire. Avant le début de cette saison, merci de vérifier l'accès informatique des éducateurs et/ou dirigeants en charge des équipes.

U20D1 :

Journée 2 : La rencontre de la journée 2 du 21/09/2024, ES BOULIEU – US VALLEE JABRON est programmée le 14/12/2024.

La rencontre de la journée 2 du 21/09/2024, FC MUZOLAI – US MONTELMAR est programmée le 14/12/2024.

La rencontre de la journée 2 du 21/09/2024, AS SUD ARDECHE – SC BG ST ANDEOL est programmée le 14/12/2024.

La rencontre de la journée 2 du 21/09/2024, GF HERMITAGE TOURNON – FC MONTELMAR est programmée le 14/12/2024.

La rencontre de la journée 4 du 05/10/2024, AS SUD ARDECHE – US MONTELMAR est programmée le 21/12/2024.

U20D2:

Poule D : La rencontre de la journée 4 du 05/10/2024, Ent BERG HELVIE RUOMS – FC EYRIEUX EMBROYE est programmée le 09/11/2024.

Les rencontres de la journée du 09/11/2024 de la poule D sont reprogrammées le 16/11/2024.

Coupe Georges ETIENNE :

1^{er} Tour Samedi 14 Décembre 2024. 28 équipes engagées. 12 matchs + 4 exempts.





COMMISSION DES ARBITRES

PROCÈS-VERBAL N° 13

RAPPEL AUX SECRETAIRES ET CORRESPONDANTS DE CLUBS

Il vous est rappelé que pour toute modification de vos rencontres (changement de terrain, changement d'horaire, report ou annulation, etc.....)

Vous devez **IMPERATIVEMENT** prendre contact directement et VERBALEMENT, avec le ou les arbitres désignés afin de les informer des changements.

Le listing des coordonnées des arbitres est disponible sur les boîtes mails des clubs ou sur demande au secrétariat du District.

PERMANENCE ARBITRALE DU WEEK-END DES 09 & 10/11/2024

• **BRUNEL NICOLAS (06.70.31.54.43)**. Merci de contacter, à partir du samedi matin, uniquement cette personne de permanence pour tout problème lié à l'arbitrage, et non votre désignateur.

ERREURS SUR FMI

La Commission constate depuis le début de saison que beaucoup d'entre vous ne relisent pas leur FMI avant de la valider (Erreur de score, erreur disciplinaires, erreurs de remplacements)

Ce week-end encore, quatre arbitres ont omis ces consignes.

L'application du règlement intérieur et des convocations seront réalisées au cours de la saison, si cela se reproduit.

FORMATION LIGUE

La CDA vous confirme la réception des candidatures ligue ci-dessous :

Adultes :

- **BADAD Amine**
- **CELLIER Tao**
- **CHAABANE Medhi**
- **DJERIDI Idriss**
- **GALOYAN Arthur**
- **GARANCHON Giany**
- **HAVARD Clément**
- **SOUBAYA Mathieu**





Jeunes :

- **AGOSTINO Angelo**
- **BOUSHABA Amir**
- **DUCOL Clément**
- **LEXPERT Xavier**

A noter que la CDA se réunit le lundi 25 novembre et communiquera sur le PV du 27 novembre, la liste des arbitres dont la candidature est retenue.

Une réunion de préparation se tiendra courant décembre avec les arbitres concernés afin de leur présenter les objectifs et les attentes de cette formation ligue.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire dont vous pourriez avoir besoin.

RAPPORTS DISCIPLINAIRES

La Commission constate depuis le début de saison que les rapports disciplinaire ne sont pas complets et pas assez précis, pourtant lors de l'Assemblée Générale, pourtant les consignes ont bien été données.

Nous vous rappelons qu'il ne faut pas se précipiter pour faire un rapport et que la CDA ou l'UNAF peuvent vous aider. En aucun cas, on ne tolérera de dérive sur ce sujet.

L'application du règlement intérieur et des convocations seront réalisées au cours de la saison, si cela ne change pas.

FOOT DIVERSIFIE

Nous recherchons des volontaires pour arbitrer en semaine du foot diversifié. Condition : Avoir réussi les tests physiques.

Pour tous les Arbitres qui ne se sont pas inscrits sur la fiche Arbitre, merci de renvoyer un mail de candidature sur la boîte mail : arbitres@drome-ardeche.fff.fr

COUPE DE FRANCE DES ARBITRES 2024/2025

La CDA félicite les trois arbitres Drôme - Ardéchois qui font partis des 128 arbitres qualifiés pour le prochain tour de la Coupe de France des arbitres 2024/2025.

Messieurs : CHAABANE Medhi – CHENEGUIER Thomas – DJAID Ousama
Elle les encourage et leur souhaite une bonne continuation.

REUNIONS TECHNIQUES DECENTRALISEES DES ARBITRES

La CDA vous informe des lieux et horaires pour les réunions techniques décentralisées.

La présence est facultative. Cependant, votre présence vous rapportera **3 points bonus** pour votre classement en fin de saison.

Il ne faut suivre qu'une seule des 3 réunions.





- La première se déroulera le **Lundi 18 Novembre** à CHÂTEAUNEUF DU RHÔNE, à la salle polyvalente (salle du Haut) située à l'adresse suivante : Chemin de la Graveline.

- La seconde se déroulera le **Mardi 19 Novembre** à SARRAS, à la salle de réception du club, située à l'adresse suivante : Rue du Champ de l'Homme.

La réunion débutera à 19h30 et se terminera à 21h30. Le club local nous proposera un temps convivial pour clôturer la soirée technique.

- La dernière réunion se déroulera le **Samedi 30 Novembre** au Siège du District Drôme-Ardèche de Football.

Début de la réunion à 9h30 et fin à 11h30. Le DDAF proposera un temps convivial pour clôturer la matinée technique.

Pour ces réunions, merci de vous munir d'un stylo, **ainsi que de vos cartons jaunes et rouges.**

Ces réunions s'adressent à l'ensemble des Arbitres de notre District, Stagiaires, Assistants, Féminines, Jeunes et Adultes.

En espérant vous voir nombreux pour ce temps technique.

RAPPORTS TUTORATS ADULTES ET JEUNES

Suite à quelques petits problèmes de début de saison. Le CTDA et le Secrétaire, dans un accord commun, vous demandent **DESORMAIS** de bien vouloir envoyer votre Rapport de Tutorat en **WORD** et en **PDF** aux adresses suivantes " arbitres@drome-ardeche.fff.fr " et " bprottoy@drome-ardeche.fff.fr ". Ceci afin de faciliter la réception et l'envoi aux intéressés.

Le Rapport doit être fait informatiquement et envoyé via un PC fixe ou Portable et non via un téléphone portable.

Nous vous remercions par avance.

CALENDRIER PROVISIONNEL TECHNIQUE SAISON 2024/2025

NOVEMBRE

Lundi 18 : Réunion Technique Décentralisée – (secteur sud) CHÂTEAUNEUF DU RHÔNE – 19h30 à 21h30

Mardi 19 : Réunion Technique Décentralisée – (secteur nord) SARRAS – 19h30 à 21h30

Samedi 30 : Réunion Technique Décentralisée – GUILHERAND-GRANGES (DDAF) (secteur centre) – 9h30 à 11h30

DÉCEMBRE

Samedi 07 : Recyclage AA + FEMININES (Toutes catégories) – GUILHERAND-GRANGES (DDAF) (Stade à définir) – 8h à 13h

JANVIER

Samedi 18 : Recyclage D1/D2- GUILHERAND-GRANGES (DDAF) (Stade à définir) – 8h à 18h





Samedi 25 et Vendredi 31 : FIA Adultes – DDAF – 8h à 18h

FÉVRIER

Samedi 01 : FIA Adultes – DDAF – 8h à 18h

Samedi 01 : Rattrapage Tests Physiques (Lieu à définir) – 10h à 11h

?? : FIA Jeunes & Adultes – GUILHERAND-GRANGES (DDAF) –

Samedi 08 : Recyclage D3 – GUILHERAND-GRANGES (DDAF) (Stade à définir) – 8h à 13h

Samedi 15 : Recyclage JAD – à définir (secteur nord) – 8h à 13h

Samedi 22 : Recyclage JAD – à définir (secteur sud) – 8h à 13h

Lundi 24 au Jeudi 27 : FIA Jeunes & Adultes – CHATUZANGE LES GOUBET – 8h à 18h (Adultes) / Internat Jeunes

MARS

Samedi 01 : FIA Jeunes & Adultes – GUILHERAND-GRANGES (DDAF) – 9h30 à 12h30

Samedi 15 : Recyclage D4 – GUILHERAND-GRANGES (DDAF) (Stade à définir) – 8h à 13h

Samedi 29 : Rattrapage Recyclage – GUILHERAND-GRANGES (DDAF) (Stade à définir) – 8h à 13h

MAI

Vendredi 23 : FIA Jeunes & Adultes – GUILHERAND-GRANGES (DDAF) – Séance n° 8 – 19h à 23h

COURRIERS DES ARBITRES

- **BILLON Philippe** : Envoi d'un Certificat Médical. Bon rétablissement.
- **VIUGEAS Vincent** : Envoi d'un Certificat Médical. Bon rétablissement.
- **DUCOL Clément** : Envoi d'un Certificat Médical. Bon rétablissement.
- **BEATTIE Elliot** : Courriel lu et noté.
- **CHAABANE Medhi** : Courriel lu et noté.
- **CHANAGUIER Thomas** : Envoi d'une Attestation sur l'Honneur. lu et noté.
- **BOUSHABA Amir** : Courriel lu et noté. Transmis à la commission compétente.
- **GODET Cédric** : Courriel lu et noté. Transmis à la commission compétente.
- **MOHAMED Hakim** : Courriel lu et noté. Transmis à la commission compétente.
- **DJERIDI Idriss** : Courriel lu et noté.



- **DA SILVA Patrice** : Envoi d'un justificatif. Lu et noté.

CARNET NOIR

La C.D.A. adresse ses sincères condoléances à notre arbitre DA SILVA Patrice ainsi qu'à ses proches, pour le décès de sa Grand-Mère et s'associe à leur peine.

COURRIERS DES CLUBS

- **E A MONTVENDRE** : Courriel lu et noté. Transmis au C.D.
- **FC RAMBERTOIS** : Courriel lu et noté. Transmis à l'intéressé.

Président CDA
Nicolas BRUNEL

Le Secrétaire CDA
Jean-Baptiste RIPERT



COMITÉ DE DIRECTION

Procès-verbal N°02

Réunion du 21 octobre 2024

COMITE DE DIRECTION :

NOM - Prénom	Présents	Excusés	Absents
VALLET Jean-François	X		
ARNAUD Roland	X		
BRUNEL Nicolas	X		
MONTALBANO Stéphan		X	
MARLHIN Alexandre		X	
PEALAT Philippe	X		
GALES Gérald	X		
AUBERT Philippe	X		
BETTON Bernard	X		
BRESSON Claude	X		
CAILLOT Alain	X		
COQUELLE Jean-Yves	X		
D'AGOSTINO Dominique	X		
DJEDOU Djamel	X		
FAURIE Pierre	X		
GIRON Patrick	X		
JULIEN Laurent	X		
LAFFORGUE Elodie	X		
MOMBARD Martine	X		
PELIN Nathalie	X		
PION Jean-Marie		X	
REBOULLET Mathilde	X		
RENAUDIN Guy	X		
VILLAND Jean-François	X		
ZAVADA Richard	X		

SALARIES :

NOM - Prénom	Présents	Excusés	Absents
FOURNEL Thibault	X		
VALLET Yohann		X	



I. INFORMATIONS DU PRESIDENT

Le Président présente les deux invités présents au Comité de Direction :

- Camille FOUYAT, candidate au Comité de Direction, pour la prochaine Assemblée Générale du 5 Décembre 2024.
- Estelle BATAGLINI, candidate au poste de représentante territoriale du District, pour la prochaine Assemblée Générale de la LAuRAFoot du 27 octobre 2024.

Il revient sur l'ANPDF qui s'est déroulée à BEAUNE et présente notamment le Plan d'Engagement de la FFF tout en souhaitant que le District développe ses actions dans cette dynamique.

Il présente le calendrier des événements qui se sont déroulés depuis le dernier Comité de Direction et fait un retour sur chacun de ceux-ci.

Il informe de la nomination de Didier ANSELME en tant que Président de l'ANPDF Secteur 4 lors de la réunion du 19 octobre à SASSENAGE (38).

Il est rappelé que l'Assemblée Générale de la LAuRAFoot se déroulera le dimanche 27 octobre 2024 à TOLA VOLOGE.

II. ADMINISTRATIF

1. Assemblée Générale d'Hiver du District

L'Assemblée Générale du District se tiendra le 5 décembre 2024 à Etoile-sur-Rhône. La deuxième partie de cette Assemblée Générale sera consacrée à une remise des récompenses. L'ordre du jour sera effectué prochainement.

2. Utilisation de la FMI

Les commissions sportives déplorent une utilisation dysfonctionnante de la Feuille de Match Informatisée. A ce titre, une communication rappelant l'ensemble de la procédure a été effectuée par le service communication. Afin de dissuader cette mauvaise utilisation, les commissions sportives suivront attentivement les clubs qui ne respectent pas les consignes. Il est mentionné que le taux de réussite est tout de même de 97 %.

3. Point sur les compétitions

Les différentes commissions sportives effectuent un point sur le début des compétitions et les différents dossiers en cours. Pour l'heure, les engagements d'équipes sont conformes à la saison dernière.

4. Laïcité

Il est rappelé les dispositions de l'article 1 des statuts de la FFF relatives au principe de neutralité qui doit présider à l'organisation des compétitions ou de manifestations organisées sur le territoire de la fédération et qui doivent être respectées par l'ensemble des clubs affiliés des ligues, des districts et des licenciés. L'ensemble des composantes du District est chargé d'appliquer ces dispositions.

5. Mutations





Il est présenté la demande extraordinaire d'un club au sujet des mutations. Le District n'étant pas compétent en la matière, a donné le dossier à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Football.

Il est déploré que certains clubs ne déclarent pas leurs catégories « en sommeil » ce qui ne dispense pas leurs anciens joueurs du cachet « mutation ». Un rappel sera effectué à l'Assemblée Générale

6. Permanence Sportive – Arrêtés Municipaux

Il est déploré que la permanence sportive du District soit mal utilisée. Un nouvel encart sera mis en place sur le site du District afin que celle-ci soit davantage mise en évidence.

Il est également une utilisation non conforme des arrêtés municipaux et la qualité de ceux-ci. Un rappel à la règle sera effectué lors de l'Assemblée Générale.

7. Ruralité

G. RENAUDIN présente le plan de développement du District dans les zones blanches afin d'animer les territoires où le football a disparu. Le District accompagnera les communes qui souhaitent redynamiser le football dans ces zones via le dispositif « Foot à l'École » dans un premier temps. Une première expérimentation sera mise en place au début de l'année 2025 dans le centre Ardèche.

8. Centenaire

Le Président présente l'état d'avancement du livre du centenaire. Les joueurs / joueuses ayant joué en équipe de France A seront les ambassadeurs de l'événement organisé le 7 juin 2025.

9. Catastrophe naturelle – ES Boulieu les Annonay

Le terrain de l'ES Boulieu les Annonay a été balayé par la catastrophe naturelle du 17 octobre dernier. Le District apporte tout son soutien aux clubs et les accompagnera pour surmonter cette épreuve. Une réunion est prévue très prochainement sur le terrain avec le Président et le responsable de secteur.

II. TECHNIQUE

1. Retour sur les Rentrée du Foot

P. AUBERT et M. MOMBARD présentent un compte-rendu des rentrées du foot 2024 qui se sont déroulées pour les catégories U7 – U9 – U11 et féminines. Ces événements ont été une réussite puisque 94% des clubs ont participé.

Un retour est également effectué sur la Rentrée du Foot U11 à destination des clubs labélisés qui s'est déroulée à St Marcel les Valence. Cet événement a été l'occasion d'accueillir le FFF Tour et de remettre le Label Régional au club de l'AS St Marcelloise en présence de M. Pascal PARENT, Président de la LAuRAFoot et de Mme Véronique PUGÉAT, Vice-Présidente du Département de la Drôme.

2. Calendrier des remises Labels Jeunes

R. ARNAUD présente le calendrier des remises des Labels Jeunes FFF Crédit Agricole pour la saison 2024/2025. Il présente également le calendrier des accompagnements clubs qui seront effectués lors de la saison.



Pour clôturer ce Comité de Direction, la parole est donnée aux invités.

Le Président,

JF. VALLET

Le Secrétaire Général,

R. ARNAUD